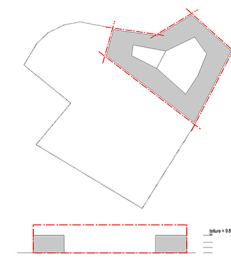
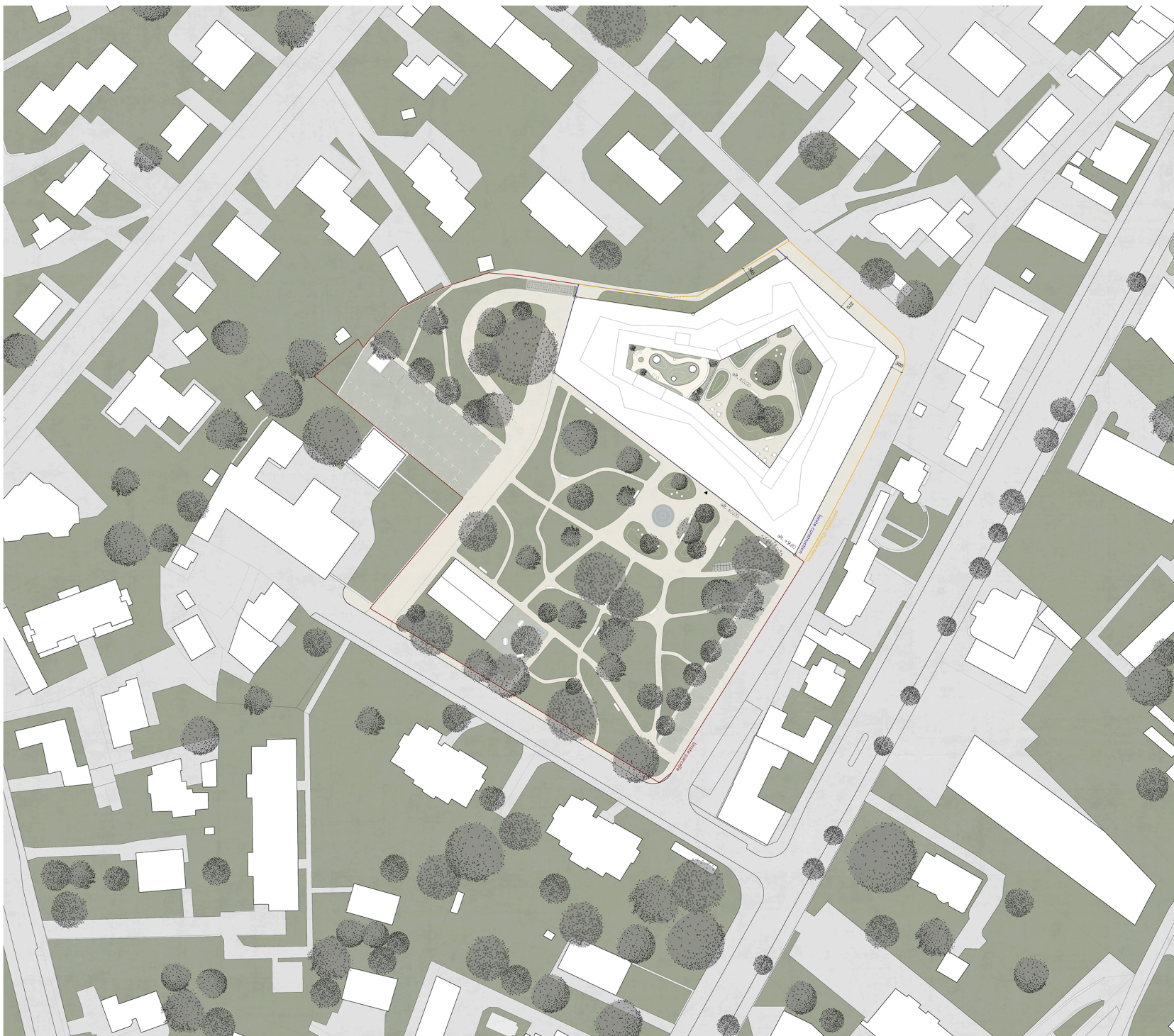


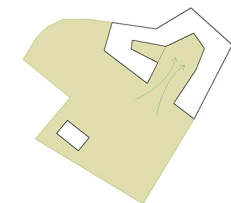
LA PIECE VERTE

commune de martigny - concours de projet / CASTEL NOTRE-DAME



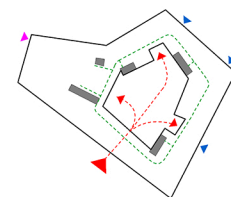
--- périmètre/gabarit d'implantation

PARTI ARCHITECTURAL



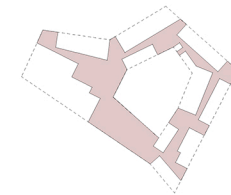
parc

PARC INTERIEUR



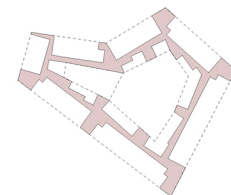
▲ accès public et résidents
▲ accès personnel
▲ accès livraison et personnel
... distribution intérieure
... distribution public et résidents

ACCES



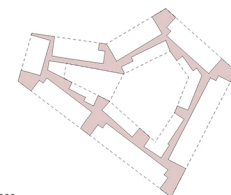
circulation = rue intérieure

DEAMBULATION REZ



circulation = rue intérieure

DEAMBULATION 1ER ETAGE



circulation = rue intérieure

DEAMBULATION 2EME ETAGE



SITUATION_1/200

CONCEPT ARCHITECTURAL

Le projet s'implante au nord du parc Castel notre Dame. Le futur établissement se situera, après démolition de l'EMS existant, aux abords de ce grand parc ; il profitera de paysages plantés en terre pleine, de grands arbres et de sous-espaces naturels partagés entre résidents et public. Le projet a donc pour ambition d'initier une relation nouvelle entre la future résidence et le parc actuel allié de son bâti existant.

Le parti pris du projet est d'embrasser une portion du parc afin d'en faire le cœur d'un nouveau quartier. Pour ce faire, le bâtiment s'implante strictement sur les limites périphériques de l'aire d'implantation. Cet étalement permet d'une part de proposer un bâtiment de faible gabarit (2 étages sur rez), d'autre part d'organiser les résidences autour d'un grand vide végétal et planté, parc intimiste et espace de rencontre dédié aux habitants. Le gabarit bas de la composition garantit un ensoleillement maximal au sein du quartier d'habitations et permet des percées visuelles vers les flancs abrupts de montagne qui qualifient le grand paysage de Monthey. Les habitants autistes, en traversant le parc intérieur, peuvent rejoindre l'extérieur qui dessert leur habitation. Ce parc commun devient à la fois un espace de distribution des habitations et un lieu de rassemblement pour l'ensemble des résidents ; il devient la pièce maîtresse de la composition bâtie, tant sur le plan spatial que fonctionnel.

Au rez-de-chaussée, le comptoir d'accueil et la cafétéria se situent dans un espace traversant qui unit le parc intérieur au grand parc. Sur ce même étage, se trouvent également tous les espaces semi-publics. Aux abords de chaque circulation verticale, un espace est dédié aux boîtes aux lettres personnelles des résidents ; ce dispositif simple a pour objectif de maintenir les habitudes de vie des résidents, ceci afin de préserver au maximum leur autonomie et de respecter leur individualité et leur particularisme. La ruche professionnelle qui regroupe les espaces dédiés aux soignants et à la direction se déploie tout au long du parcours intérieur du rez-de-chaussée ; les flux entre résidents, aide soignants et direction sont vivifiés par des parcours dynamiques. Tout le rez-de-chaussée est en lien direct avec la grande pièce verte que constitue le parc intérieur.

Aux étages, les espaces dédiés se déploient le long d'un parcours intérieur varié. La faible profondeur du plan permet, d'une part un grand apport de lumière naturelle à tous les niveaux, d'autre part une variété de percées visuelles autant sur l'extérieur que l'intérieur de la composition. La majorité des chambres s'orientent sur le grand paysage ; une faible proportion de celles-ci sont cependant disposées sur le parc intérieur proposant ainsi un autre mode d'habiter. Les chambres des unités sont disposées sur la périphérie du plan. Les parcours de déambulation sont variés offrant des respirations et des recours intimistes. Les étages regroupent plusieurs unités, disposées en enfilade le long du plan de typologie circulaire ; au besoin, toutes les unités peuvent être rendues autonomes. La psychiatrie de l'âge avancé dispose d'un jardin clos et suspendu directement accessible par l'unité.

Au rez-de-chaussée comme aux étages, la déambulation est aisée. A l'égal de ruelles de village, il est possible de traverser les différents quartiers et de rejoindre les circulations verticales qui mènent aux espaces communs du rez, au parc intérieur, ainsi qu'à la toiture paysagère.

La matérialité des façades, composée de parement de bois sur l'extérieur et de briques sur l'intérieur, confère aux façades différentes expressions. La façade extérieure du bâtiment, sur le grand parc, se veut légère, aérienne, principalement végétale et vivante. Les fenêtres de proportions verticales « à la française » munies de volets s'insèrent dans le rythme du bardage en bois. Afin d'insuffler aux façades qui donnent sur le parc intérieur une ambiance domestique d'un autre type, les parements reprennent les proportions verticales des fenêtres « à la française » mais s'insèrent dans une modénature de composition de briques qui caractérise le cœur de la pièce verte. La 5ème façade, importante dans le contexte géographique de la vallée du Rhône, se décline sous la forme d'un jardin suspendu planté de microcosmes naturels et de pièces potagères, crées et entretenues par les habitants du lieu ; ruches, culture d'herbes fraîches, légumes et fruits composent ce grand potager accessible par tous. Un jardin énergétique (panneaux solaires hybrides et votovoltaïques) produit de manière simultanée de l'électricité et de l'eau chaude, ceci afin de maximiser la production d'électricité renouvelable locale.

La chambre du résident est pourvue d'une fenêtre « à la française » dont l'expression est clairement domestique ; l'idée est de proposer aux résidents une modénature d'ouverture qui rappelle la maison : proportion verticale, balustrades en métal brut, volets et vantaux ouvrants. Les murs sont volontairement laissés fibres d'aménagement afin de permettre au résident d'aménager son lieu de vie de manière personnelle. Au besoin ce mur peut être équipé de menuiseries fixes.

Le concept énergétique est basé sur la notion de renouvelable. La comparaison d'une solution de raccordement au réseau à distance, d'une pompe à chaleur ou d'une production par plaquette de bois fera l'objet d'une analyse économique et technique, ceci afin de déterminer le choix le plus judicieux. Afin d'optimiser le débit de l'air thermiquement actif, une solution de ventilation mécanique à double flux avec récupération de chaleur à haut rendement est proposée.

Un accent est porté sur les choix constructifs ceci afin de minimiser l'impact de la construction sur l'environnement. L'usage du béton est minimisé à son strict minimum. L'usage d'éléments constructifs préfabriqués en bois est envisagé afin de garantir une mise en œuvre rapide ; ces éléments doivent provenir d'essences de bois indigène (épicéa, élan, mélèze) et intégrer des isolations à haut pouvoir isolant nécessitant peu d'énergie grise. Les briques de parement seront de fabrication suisse. Enfin l'excavation sera réduite à son maximum et la toiture sera conçue pour la récolte des eaux pluviales, la rétention d'eau, la production d'énergies renouvelables et la mise en place d'écosystèmes favorables au maintien de la faune locale.

En conclusion, le bâtiment de faible hauteur se veut être à l'échelle du quartier dans lequel il s'insère. L'étalement de la proposition confère aux différents lieux construits et végétalisés des espaces amples, tranquilles et verdoyants au caractère résidentiel apportant une vraie qualité d'habitat. Du point de vue de l'organisation spatiale intérieure, tout est pensé avant tout pour le résident : grande pièce végétale communautaire au sein de l'ensemble résidentiel, ombre et végétation, parcours de déambulations aisés à tous les étages, vues et relations au paysage végétal, détails constructifs et programmatiques à l'intention du résident. Parcours dynamiques, relation au plein air, espaces communautaires extérieurs et intérieurs sont autant d'éléments qui permettront le maintien de l'autonomie des futurs résidents.

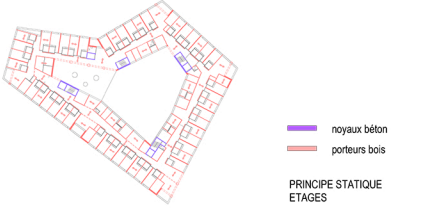
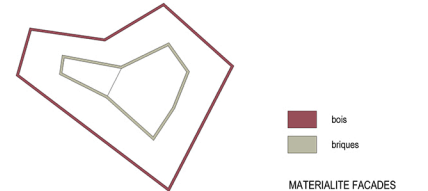
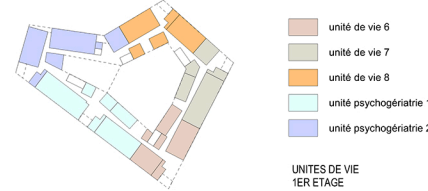
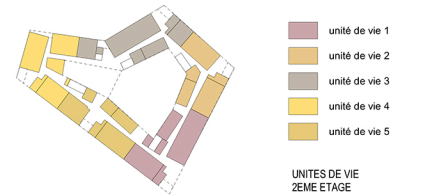
CONCEPT STRUCTUREL

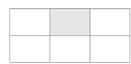
La dalle du sous-sol est en béton armé. La superstructure se compose de cages en béton armé, permettant le contreventement parasismique du bâtiment, et d'une structure « légère » composée de planchers mixtes bois/béton et voiles en panneaux bois.

Nous avons opté pour la conception de planchers mixtes bois-béton. Ceux-ci se décomposent en trois éléments principaux :
 - Une panne principale en bois lamellé collé (BLC) ou bois équarré. Les portées de l'ordre de 5m sont bien adaptées à ce type de conception.
 - Une dalle en béton léger permettant un comportement en diaphragme rigide du plancher dans les directions horizontales et composé de 2 parties :
 - Partie inférieure comprenant de la sciure de bois reposant sur un panneau OSB. Ces éléments servent de coffrage à la dalle de compression et apportent de l'inertie au plancher.
 - Une partie supérieure faisant office de dalle de compression en béton pour reprendre les efforts les plus importants.

En minimisant les quantités de ciment par l'emploi du bois et de la sciure de bois nous cherchons à minimiser l'impact environnemental. Ce type de plancher dit « léger » minimise également l'impact sur les fondations et diminue les coûts relatifs.

A l'exception des cages de contreventement les voiles sont réalisés en panneaux bois. Ces panneaux sont constitués d'une structure interne en treillis de panneaux OSB. Ils sont laissés aux planchers afin de pouvoir fonctionner en « mur voile » et « voile drapeau ». Ils permettent la reprise des efforts de porte-à-faux. Les couloirs sont dépourvus de couvertes et seulement composés de bielelles dans l'épaisseur du plancher afin de privilégier le passage des installations techniques au plafond et la distribution des chambres.





LA PIECE VERTE

commune de martigny - concours de projet / CASTEL NOTRE-DAME





REZ-DE-CHAUSSEZ_1/200



COUPE A-A_1/200

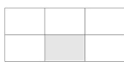
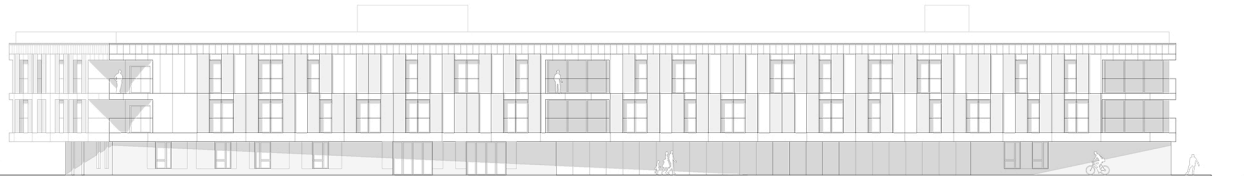
- NIV. +9.80
- NIV. +6.10
- NIV. +3.15
- NIV. ± 0.00
- NIV. -2.85



COUPE B-B_1/200



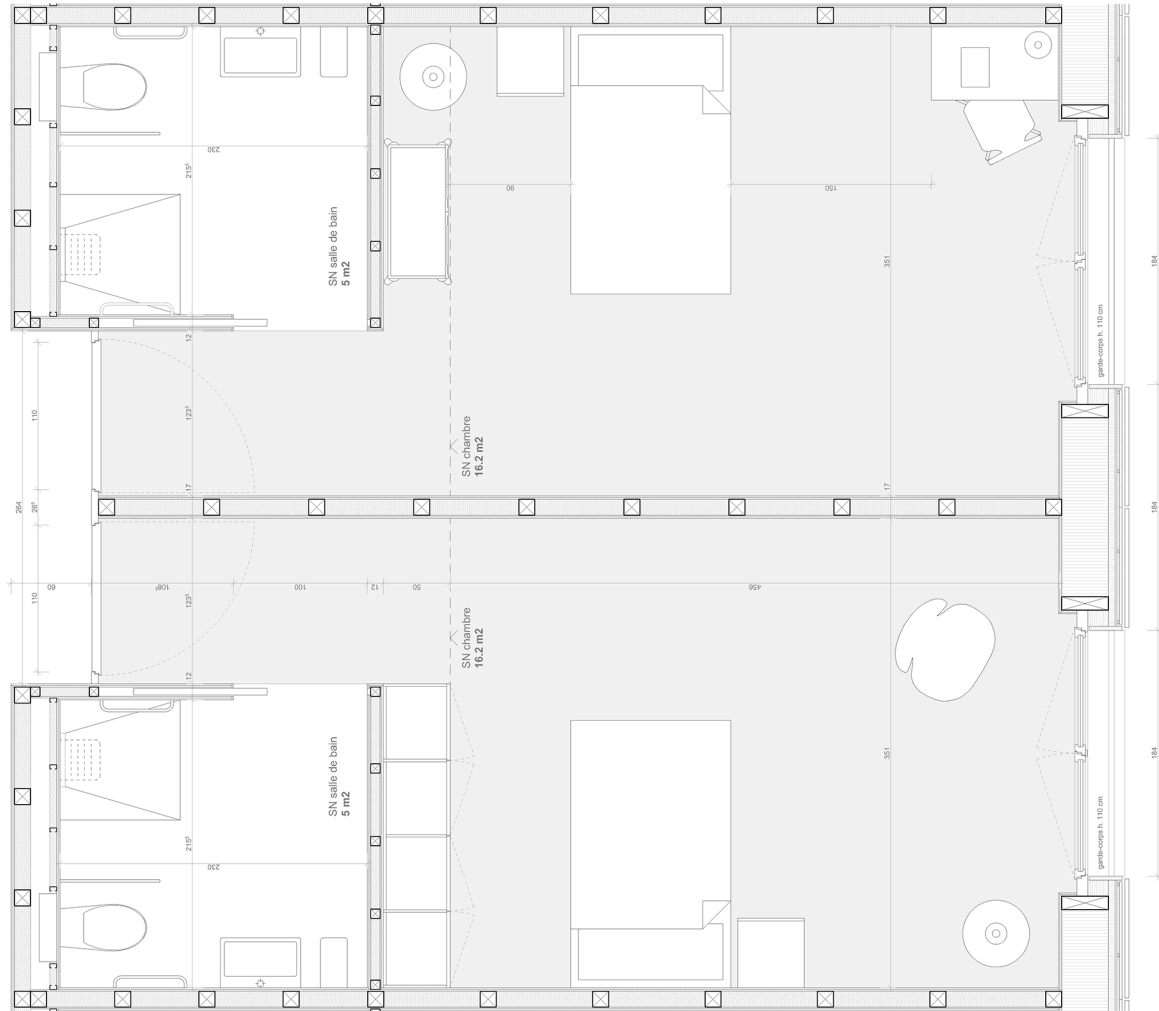
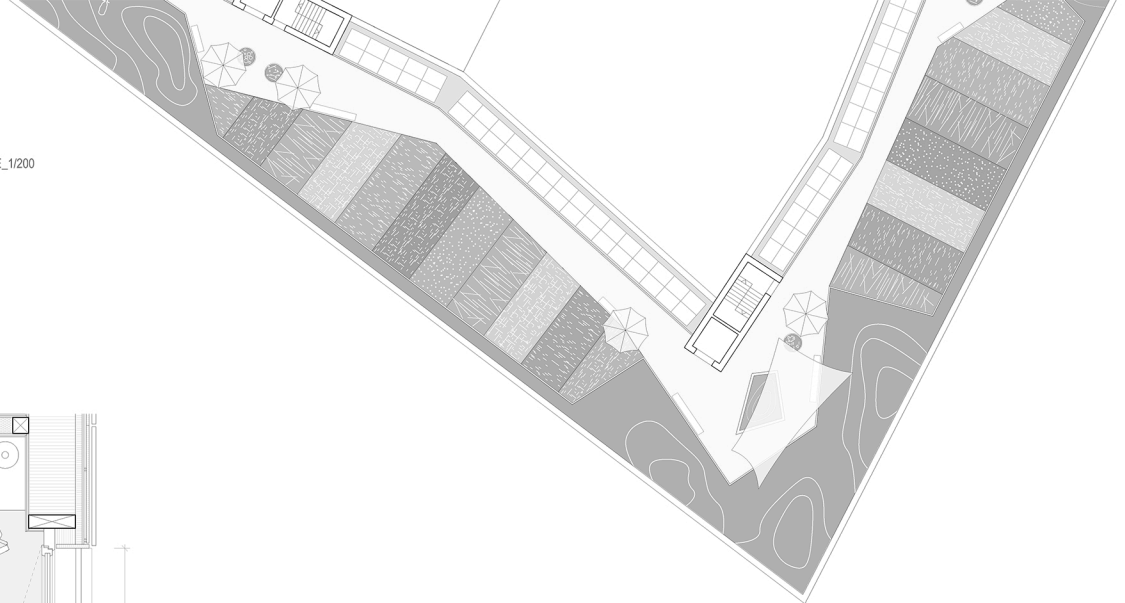
FACADE SUD-OUEST_1/200



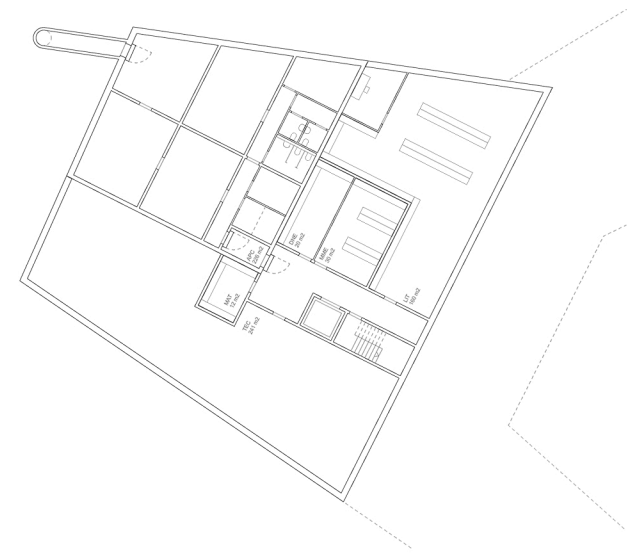
LA PIECE VERTE

commune de marigny - concours de projet / CASTEL NOTRE-DAME

TOITURE_1/200

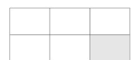


194 2.50
194 2.50



SOUS-SOL_1/200

DETAIL CHAMBRE_1/20



LA PIECE VERTE

commune de martigny - concours de projet / CASTEL NOTRE-DAME